

Rencontre d'information  
Admission à la maîtrise en architecture  
29 janvier 2026



Faculté d'aménagement,  
d'architecture, d'art et de design

# La maîtrise en architecture : une étape charnière

- La maîtrise en architecture constitue une étape essentielle vers la pratique professionnelle.
- Elle permet :
  - d'approfondir les compétences en conception architecturale
  - de compléter les stages requis
  - de se préparer aux examens menant au titre d'architecte
- Elle représente un moment clé de maturation professionnelle et intellectuelle.

# Une formation professionnelle, critique et engagée

- La maîtrise en architecture à l'Université Laval est :
  - professionnelle, orientée vers la pratique réelle
  - critique, fondée sur le jugement et la réflexion
  - engagée, attentive aux enjeux contemporains
- L'architecture y est abordée comme une discipline de synthèse, d'interprétation et de responsabilité.

# Comment est structurée la maîtrise?

- Le programme repose sur :
  - des ateliers de projet, au cœur de la formation
  - des cours transversaux (pratique professionnelle, pensée critique, construction, environnement)
  - une activité terminale (essai-projet)
- Le cheminement est progressif et cohérent sur deux années.

# Les ateliers : colonne vertébrale du programme

- Les ateliers permettent de :
  - développer une pensée architecturale structurée
  - articuler programme, site, construction et composition
  - apprendre à justifier ses choix de projet

# Ateliers de concentration : grandes orientations

- Architecture, environnement et ambiances
- Conception architecturale et fabrication
- Architecture, cultures et représentations
- Architecture et contextes urbains
- Conservation, patrimoine et transformation

# Faut-il arriver déjà spécialisé?

- Non.
- La maîtrise est un espace pour :
  - explorer
  - affiner ses intérêts
  - repositionner son parcours
- Nous cherchons des profils curieux, cohérents et engagés.

# Conditions d'admission minimales

- Détenir un baccalauréat en architecture ou un diplôme jugé équivalent
  - Avoir obtenu une moyenne minimale de 3,00 / 4,33, ou l'équivalent
  - Satisfaire aux exigences linguistiques
- 
- Ces critères constituent des seuils minimaux et ne garantissent pas une admission.

# Scolarité préparatoire

- Le candidat, la candidate peut se voir imposer une scolarité préparatoire par la direction de programme. La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

# Exigences linguistiques

- Les candidats non francophones doivent démontrer une maîtrise suffisante du français par :
  - le Test de connaissance du français tout public (TCF)  
OU
  - la réussite du cours FLS-2015 – Langue orale

# Le dossier d'admission : vue d'ensemble

- un portfolio
  - un projet d'études (lettre de motivation)
  - un curriculum vitae
  - candidats hors UL - 3 rapports d'appréciation
- 
- Le comité évalue le dossier dans son ensemble.

# Le portfolio : le cœur du dossier

- Le portfolio permet d'évaluer :
  - la démarche de conception
  - la capacité à expliquer ses choix
  - le regard critique sur sa propre production

# Portfolio : exigences formelles

- Un seul document PDF
- Exactement cinq projets
- Taille maximale : 10 Mo
- Optimisé pour la lecture à l'écran
- Seuls les cinq projets soumis seront évalués.

# Portfolio : contenu évalué

- Divers modes de représentation
  - Travail à différentes échelles
  - Processus de conception
  - Regard critique
- 
- Chaque projet doit indiquer le numéro de l'atelier, l'année et le nom de l'enseignant.

# Le projet d'études (lettre de motivation)

- Texte de 500 mots maximum.
- Il doit présenter :
  - votre motivation
  - votre projection vers la pratique
  - les enjeux qui vous interpellent
- Candidatures UL - le profil d'études suivi : développement durable, entrepreneurial, international

# Projet d'études : questions clés

- Quel type de pratique envisagez-vous?
- Quels champs d'expertise souhaitez-vous développer?
- Quels cours ou ateliers soutiennent vos objectifs?
- Quels enjeux contemporains vous semblent importants?
- Les sources doivent être mentionnées.

# Capacité d'accueil et sélection

- Capacité maximale : 90 places (limitation ressources humaines et matérielles de la Faculté)
- Sélection basée sur la qualité des dossiers
- Date limite de dépôt – **1<sup>er</sup> mars 2026**
- Tous les dossiers admissibles ne peuvent pas être retenus.

# Mot de la fin

- La maîtrise est un lieu un **lieu d'apprentissage**, un **espace de dialogue** et une **communauté** où le projet devient un langage commun
- Votre dossier d'admission est votre première prise de parole architecturale.

# Questions

- Cheminements particuliers:  
Willem Fortin  
[conseiller@arc.ulaval.ca](mailto:conseiller@arc.ulaval.ca)
- Questions générales demande d'admission:  
Claire Doria Boum  
[etudes@arc.ulaval.ca](mailto:etudes@arc.ulaval.ca)